

Justificatif généré le 10/05/2022

Support de parution :



Date de parution :

10/05/2022

Département de publication :

(93) Seine-Saint-Denis

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=292490>

N° d'annonce :

605399

## LA SOURIS TACHETEE

SARL en liquidation au capital de 5.000 €

**Siège social** : 108 avenue de la République Bâtiment B 93170 BAGNOLET

790 488 589 R.C.S. Bobigny

Le 29/04/2022, l'associé unique a décidé :

- la dissolution anticipée de la Société à compter ce jour.
- Damien LELEU, 1 rue du Passe Volant 78320 LE MESNIL ST DENIS, a été nommé liquidateur.
- Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur
- Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BOBIGNY, en annexe au RCS.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification** : aeGR0Wd1N

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGR0Wd1N>

